



**Procès-verbal de la séance  
de l'assemblée citoyenne de Peseux  
Mercredi 12 mars 2025, à 19h30,  
à la salle des spectacles, rue Ernest-Roulet 4, à Peseux**

\*\*\*

### **Bienvenue**

Madame Aurélie Picquot-Duval, présidente du bureau, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à la population. Environ 25 personnes sont présentes.

### **Présentation des membres du bureau présents**

- Madame Aurélie Picquot-Duval, présidente
- Madame Angélique Brunner, secrétaire
- Madame Elisabeth Moser, membre
- Madame Marlyse Moser, membre
- Monsieur Jean-François Pochon, membre

Elle excuse les absences de Messieurs Cyril Vuillemin et Roberto Piacenti

### **Nomination des scrutatrices et scrutateurs**

Madame Claude Rosselet et Monsieur Christian Wicky s'annoncent pour cette tâche.

### **Bref rappel des outils à disposition**

La présidente remémore ce qu'est une proposition et les outils à disposition de l'assemblée. Elle explique ce qu'est un mandat citoyen, un projet citoyen et termine par la résolution.

### **Retour sur les dernières assemblées citoyennes**

Les membres du bureau résumant les réponses reçues des diverses propositions présentées lors des dernières assemblées citoyennes. Les courriers complets sont disponibles après chaque session sur le site internet <https://www.neuchatelville.ch/ac-peseux> et auprès du guichet d'accueil.

Monsieur Pierre Geissbühler, secrétaire général du Dicastère de la famille, de la formation, de la santé et des sports (FFSS), donne également quelques explications concernant le mandat citoyen « Un espace

de sport pour tous avec la création d'un boulo-drome aménagé pour la pétanque » En effet, un réaménagement autour du collège Pamplémousse est prévu à moyen terme. Le but, bien que l'administration ait répondu favorablement et en détail à son mandat citoyen, est de rencontrer le porteur du mandat citoyen afin d'évaluer les possibilités d'aménagements et de valorisation des lieux. Une prise de contact sera prochainement effectuée.

Monsieur Geissbühler a également répondu à plusieurs questions/remarques/réclamations concernant la réponse reçue à la résolution urgente « Salle triple à Peseux, une illusion ? ».

### **Aperçu des projets citoyens réalisés dans toutes les assemblées citoyennes**

La présidente annonce qu'aucune proposition n'a été faite pour cette assemblée citoyenne. Néanmoins, elle présente les projets citoyens réalisés et en cours dans les autres assemblées citoyennes afin d'encourager la population de Peseux à en faire de même.

### **Divers**

Quelques remarques sont formulées concernant la problématique des déchets, des travaux sur la Place de la Fontaine et d'un abri pour vélos aux collèges des Guches. Les personnes sont invitées à prendre contact avec le délégué de quartier pour les aider/rediriger dans les bons services de l'administration.

La présidente clôture la séance en remerciant les personnes présentes, en donnant la prochaine date de l'Assemblée citoyenne à Peseux et invite la population à continuer les discussions autour d'un verre offert par la commune.

### **Prochaine date, lieu et délai de dépôt pour l'année 2025**

La prochaine assemblée citoyenne se déroulera le 24 septembre 2025 à la salle des spectacles, rue Ernest-Roulet 4, 2034 Peseux, à 19h30. Le délai pour le dépôt des propositions est fixé au 05 septembre 2025.

La séance est levée à 20h35.

Peseux, le 13 mars 2025

Michel Aubert

Rédacteur du procès-verbal